

Paris, le vendredi 15 décembre 2016

LICENCES 2017 : C'EST PARTI POUR UNE NOUVELLE SAISON DE SPORT MOTO !

La saison 2017 est lancée depuis le 1^{er} décembre dernier. L'ensemble des licences proposées par la Fédération Française de Motocyclisme est disponible sur l'intranet fédéral <http://licencie.ffmoto.net>. Une démarche intégralement en ligne avec téléchargement du certificat médical et paiement sécurisé.

Qu'apporte concrètement une licence ?

- Un dispositif de protection spécifiquement adapté à la pratique du sport motocycliste pour rouler en toute sérénité à l'entraînement et/ou en compétition. Pour encore plus de tranquillité, des garanties complémentaires spécialement négociées pour les licenciés peuvent être également souscrites en plus des garanties de base.
- L'accès à 600 sites de pratique répartis sur l'ensemble de l'hexagone pour assouvir en toute sécurité sa passion.
- La possibilité de participer à l'une des 1300 épreuves organisées chaque année sous l'égide de la FFM.
- L'opportunité de devenir acteur du développement du sport moto en France.

[Cliquez ici pour accéder aux tarifs des licences 2017.](#)